



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 24 septembre 2020

SUD éducation dénonce la gestion des AED par l'administration en période de crise sanitaire

En raison de la crise sanitaire et des cas de Covid (suspectés ou avérés) qui se multiplient, les équipes de vie scolaire se retrouvent dans l'incapacité de pouvoir assurer leurs missions. Au lieu de recruter du personnel et de préparer sérieusement cette rentrée, les AED sont contraint-e-s de quitter leur établissement, en sous-effectif, pour encadrer d'autres établissements scolaires.

Le renforcement de l'encadrement dans des établissements qui n'ont plus d'AED ne peut pas se faire au détriment des autres établissements. En pleine crise sanitaire, priver des établissements de moyens tout juste suffisants à leur bon fonctionnement en période normale est une catastrophe. La sécurité de ces établissements n'est plus assurée, et les conditions de travail des AED déplacé-e-s d'établissement en établissement au gré des urgences se dégradent.

Il n'est pas non plus acceptable d'infantiliser les AED qui sont les personnels les plus exposés (cantine, cour, couloir, portail...). Dans certaines académies, les rectorats ou les DSDEN adressent des courriers aux AED en leur intimant l'ordre de ne plus participer à des "fêtes étudiantes" ou à adopter un comportement "responsable" et faire preuve de "civisme". Ce type de consignes, individualisantes autant qu'infantilisantes, doivent être retirées sans délai. La vigilance aux gestes barrières n'incombe pas uniquement aux AED qui ne sont nullement responsables de la gestion chaotique de la crise sanitaire dans l'Éducation nationale. Rappelons que l'employeur est responsable de la santé des personnels et que rien n'est mis en place pour les protéger.

Alors que la crise sanitaire a déjà lourdement dégradé les conditions de travail des personnels et en particulier celles des AED, un sentiment d'abandon se développe chez ces personnels qui, nous le rappelons, subissent des contrats précaires, sans formation adaptée et pour un salaire dérisoire bien que leurs missions correspondent à des besoins permanents et sont indispensables au bon fonctionnement des établissements. Compter une fois encore sur

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



leur investissement pour combler les défaillances de l'administration est une marque de cynisme du ministère de l'Éducation nationale.

SUD éducation dénonce l'impréparation de cette rentrée et l'amateurisme d'un ministère qui ne cesse d'exposer les personnels et les usager-e-s ;

SUD éducation revendique un recrutement des AED à la hauteur des besoins ;

SUD éducation exige le respect des missions et des conditions de travail des AED.